

VISIO : Rupture conventionnelle dans la Fonction Publique THE051RCAC

En Visio-conférence

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Appréhender le champ d'application du dispositif
- Connaître et mettre en œuvre la procédure
- Échanger sur les pratiques au vu notamment de la jurisprudence naissante

Public Visé

Agent RH

Pré Requis

Avoir des connaissances en Gestion statutaire, avoir suivi la formation "Initiation à la Gestion statutaire dans la FPT" ou justifier d'une expérience suffisante

Objectifs pédagogiques

Appréhender le champ d'application du dispositif de rupture conventionnelle

Connaître et mettre en œuvre la procédure

Échanger sur les pratiques au vu notamment de la jurisprudence naissante

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Etude de la jurisprudence naissante
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit à compter du 1er janvier 2020 le **dispositif de rupture conventionnelle**, nouveau mécanisme de sortie de la fonction publique reposant sur l'accord de l'administration et de l'agent public.

Ouvert dans les trois versants de la fonction publique, ce dispositif constitue un **procédé expérimental de cessation de fonctions pour les fonctionnaires territoriaux** (jusqu'au 31 décembre 2025) et un **mode pérenne de rupture du contrat pour les agents contractuels de droit public recrutés sur un contrat à durée indéterminée**.

- **Étapes de la procédure**
- **Indemnité spécifique de rupture conventionnelle**
- **Étude de la jurisprudence naissante**
- **Echanges sur la pratique territoriale au regard de la jurisprudence**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Responsable Service Statuts-Rémunération d'un Centre de Gestion

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

2.00 Heures

0.25 Jour

Effectif

De 4 à 100 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 190.00

Inter Adhérent (Par personne) : 180.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org